

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ INITIAL D'UN VÉHICULE

DATE DU CONTRÔLE : 7 novembre 2019

N° DE CONTRÔLE : 19/3642

CARROSSIER (nom et adresse) : Schwing Stetter / 12 Rue des Tuileries / 67460 Souffelweyersheim

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA QUALIFICATION : 1 août 2022 (Voir attestation ci-jointe)

IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2) :

(D 1) Marque : MERCEDES

(D 2) Type Variante Version : 963-8-G UBBM2SN43BXC030 C110H1NBBOYXX

(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type : WDB96433010422530

(F 2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'État (PTAC) (Kg) : 32000

(F 3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État (PTRA) (Kg) : 35500

(G) Masse en service (G1 + 75) (Kg) : 13970

(G 1) Poids à vide national (PV) (Kg) : 13895

(J 1) Genre national (3) : CAM

(J 3) Carrosserie (désignation nationale) (4) : BETON

(S 1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : 2

Voir certificat de conformité du véhicule de base les rubriques suivantes : (D 3), (F 1), (J), (K), (P 1), (P 2), (P 3), (P 6), (U 1), (U 2), (V 7), (V 9)

DIMENSIONS / Longueur : L = 9,100 m Largeur : l = 2,550 m Surface L x l = 23,21 m²

ENGAGEMENT DU CARROSSIER :

je soussigné, carrossier, certifie :

- disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R.323-25 du code de la route;
- avoir carrossé le véhicule identifié ci-dessus;
- que ce véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que :
 - La châssis est resté conforme au type décrit dans La notice du constructeur et n'a subi aucune transformation ;
 - le véhicule satisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R. 311-1 à R. 318-8, R. 321-10 et R. 413-13 du code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné ;
 - le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimales et maximales fixées par le constructeur :
 - dans sa notice descriptive (1) ;
 - dans l'accord fourni par son service technique (1) ;

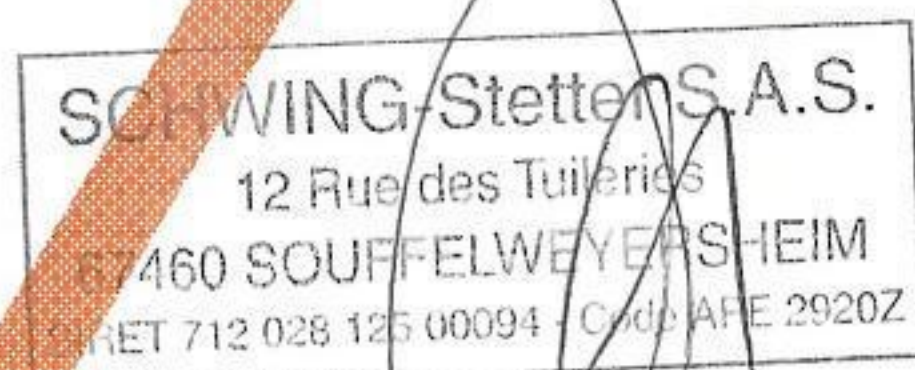
et la longueur des ferrures est inférieure à 120 MM.

- les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur ;
- la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur ;
- le genre J1 n'est pas TCP ;
- le genre J1 n'est pas en double genre et la carrosserie J3 n'est pas en double carrosserie.

Fait à SOUFFELWEYERSHEIM

Le 7 novembre 2019

Signature et cachet du carrossier qualifié



12 Rue des Tuileries
67460 SOUFFELWEYERSHEIM

(1) rayer la ou les mentions inutiles

(2) références communautaires de la directive 199/37/CE relative aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées, reprendre les données de la réception du véhicule incomplet